



ACADÉMIE DE LIMOGES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Corrèze

Affaire suivie par :
Thierry Lissac
Référént Sûreté départemental
Conseiller de prévention départemental
Tél : 05 87 01 21 03
Mél : thierry.lissac@ac-limoges.fr

DSDEN de la Corrèze
Cité administrative Jean Montalat
BP 314
19 011 Tulle cedex
Site internet : <http://www.ac-limoges.fr/dsden19>

Tulle, le 30 septembre 2024

L'inspecteur d'académie,
directeur académique des services
de l'Éducation nationale de la Corrèze

à

Madame la directrice, Monsieur le directeur,
S/c de Mesdames les inspectrices et de
Monsieur l'inspecteur de l'Éducation
nationale chargé(e)s de circonscription

Objet : Protection de l'espace scolaire – communication et rappels.

La sécurité de nos élèves et de nos personnels est une priorité absolue. Nous sommes associés comme tous les acteurs nationaux – l'Etat, les collectivités territoriales, les entreprises et les citoyens – à une démarche de vigilance, de prévention et de protection.

Monsieur Thierry Lissac est, par définition, le point d'entrée pour la Police ou la Gendarmerie. L'intérêt d'avoir un seul point d'entrée dans les relations est d'assurer une coordination efficace entre les autorités scolaires et les forces de l'ordre en simplifiant le processus de communication et le suivi des incidents. Cela permet d'éviter les doublons, de centraliser les informations et de faciliter la gestion des demandes.

Les aspects essentiels à prendre en compte :

- La mise à jour des PPMS,
- La réalisation de deux exercices PPMS (en septembre/octobre et avant les vacances d'hiver),
- La sensibilisation des élèves, parents et agents aux postures PPMS et aux bonnes pratiques numériques,
- L'utilisation de la plateforme PHAROS pour signaler tout contenu illicite en ligne,
- Le signalement rapide des menaces identifiées avec activation du PPMS si nécessaire.

D'autre part, il est essentiel que les **faits établissements** soient remontés pendant les heures de service afin qu'ils soient pris en charge le plus rapidement possible.

Je vous invite à tenir à jour tous les documents et registres liés à la sûreté ainsi qu'à la sécurité et santé au travail dans votre école (DUERP, PPMS, bilans des différents exercices, diagnostics techniques...) et éventuellement de vous rapprocher de votre collectivité territoriale pour obtenir les diagnostics techniques réalisés, notamment le diagnostic amiante.

Monsieur Thierry LISSAC, référent sûreté départemental (dont les coordonnées figurent en entête du présent courrier), se tient à votre disposition et à votre écoute pour toute demande d'information, d'explication, de conseil ou de soutien.

Sur ce fond sécuritaire sensible, je sais pouvoir compter sur votre coopération.

Je vous remercie pour votre implication sur ce dossier et vous renouvelle tout mon soutien et celui de mes services.

Franck CUTILLAS